Éditorial

Biodiversité, conservation et développement

Patrice Cayré

Directeur du Département de recherche sur les ressources vivantes Institut de recherche pour le développement (IRD), 213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10 <patrice.cayre@ird.fr> iodiversité, le concept et son importance sont enfin entendus. La toute récente Conférence internationale de Paris « Biodiversité, science et gouvernance » l'a en quelque sorte officialisé : « L'usage que l'homme fait ou pourra faire des écosystèmes terrestres ou aquatiques pour en retirer ou leur faire produire des ressources vivantes (espèces cultivées ou espèces sauvages), indispensables à sa survie et à son développement, dépend de notre capacité à maintenir ces écosystèmes, les milieux et l'ensemble de la *biodiversité* qu'ils contiennent, en état. »

Cette assertion d'apparence triviale, a nécessité de fait des dizaines d'années d'effort de recherche et de communication. Il a d'abord fallu identifier, avant de commencer à la démêler, l'incroyable subtilité et toute la complexité d'interdépendances en tous sens qui lient les espèces entre elles d'une part, et ces espèces, leurs milieux et l'homme, d'autre part. L'homme, les usages qu'il fait de la biodiversité, son impact direct ou indirect sur l'environnement, est donc enfin remis à sa juste place dans cet ensemble. C'est aussi moyennant un effort particulier et soutenu de communication et d'information scientifiques que nos gouvernants commencent à intégrer cette réalité de l'interdépendance de la biodiversité, des milieux et de l'homme, dans leurs choix ou intentions quant aux principes de gouvernance.

La gouvernance est un vocable très « englobant » qui intègre par principe toutes les préoccupations sociales, culturelles, économiques, et environnementales. La « bonne » gouvernance est essentiellement soucieuse d'une stratégie globale et d'objectifs spécifiques de développement durable. Cela fut clairement souligné par les plus hauts représentants politiques et institutionnels intervenant lors de la Conférence internationale de Paris sur la biodiversité.

Ainsi peut-on s'interroger, s'agissant de la « biodiversité », sur l'apparente antinomie des concepts de « développement » et de « conservation ». Le premier, surtout quand il s'agit de développement durable, se réfère à une démarche dynamique et progressiste des relations actuelles et futures entre l'homme et la nature. Le second témoigne étymologiquement d'un souci de maintenir la nature intacte de toute influence humaine. La conservation des espèces et de la biodiversité, dans son sens le plus rigoureux, répond à un choix de nature éthique: qui peut admettre que l'on fasse sciemment disparaître ne serait-ce qu'une espèce vivante? Mais est-il réaliste de penser « gouvernance » en vertu de ce choix d'éthique? Cela conduirait à mettre sous cloche des portions toujours plus grandes de notre planète en ignorant délibérément le processus de croissance démographique et son cortège de pauvreté, de sousalimentation et de souffrance, qui frappe et menace tout particulièrement certains pays pudiquement désignés comme « pays du Sud ».

La biodiversité est le résultat d'un processus très long de spéciation. Les espèces se sont différenciées car elles se sont retrouvées au contact de milieux différents de ceux qu'elles avaient connus et ont dû s'y adapter pour survivre. Le temps et l'espace sont donc deux dimensions essentielles dans la dynamique de la biodiversité. Or, la mondialisation, la rapidité des moyens de transport et l'expansion des sociétés tendent à contracter ces deux dimensions, et par un gigantesque brassage induisent une sorte d'homogénéisation accélérée de toutes choses. Ce phénomène de mondialisation et de brassage de plus en plus rapide est inéluctable car il ne comporte pas, loin s'en faut, que des défauts. Mais encore faut-il contrôler son impact dans un objectif et selon une

nécessité absolue de « développement durable ». Ainsi, plutôt que de *conservation* devrait-on parler de *préservation* des écosystèmes et de la biodiversité dans une démarche de compromis intégrant bien, selon les principes de « bonne » gouvernance, tous les intérêts à long terme de l'homme et de la nature.

Pour les chercheurs, la tâche et le défi sont immenses. Nous sommes encore loin d'avoir décrit, identifié, et compris l'origine de toutes les espèces peuplant notre planète (2 millions environ sur une estimation totale et incertaine de quelque 30 millions!). Nous n'avons que des connaissances balbutiantes sur la multiplicité et la complexité des interdépendances de toute nature entre biodiversité, milieux et homme, au sein des systèmes écologiques de notre terre. Or, la «bonne » gouvernance et les décisions de gestion qui s'imposent au regard du développement durable, ne peuvent être définies en vertu d'un seul principe, fut-il de précaution. On ne peut ignorer l'ampleur et la célérité des processus en cours (démographie, changements climatiques, mondialisation...) et l'urgence des situa-

tions dramatiques de très nombreux pays. Les chercheurs sont donc convoqués pour éclairer de leurs connaissances les choix de gouvernance et de gestion. Ces choix ne peuvent être faits en vertu de seuls principes sans indications sur les fonctions et les services de la biodiversité, en d'autres mots sur son « utilité » dans toutes les dimensions sociales, économiques, culturelles et écologiques. À l'orée d'un siècle nouveau, il revient aux chercheurs de relever ce défi qui implique, dans le même temps, le devenir des écosystèmes et l'avenir de l'homme.